

REPÈRES

Un nouveau portail national d'information et d'orientation des personnes âgées

Le ministère de la Santé vient de lancer un nouveau portail national d'information et d'orientation des personnes âgées : <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>. Développé en partenariat avec la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ce site rassemble les informations utiles pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs aidants, notamment sur les aides disponibles. Il propose également des outils pratiques pour guider les personnes âgées dans leur parcours, en particulier un annuaire des établissements et des services médicalisés pour personnes âgées et un simulateur permettant d'estimer le montant du « reste-à-charge » mensuel pour une place dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Une plateforme téléphonique d'information est également ouverte du lundi au vendredi, de 09h00 à 18h00, au 0 820 10 39 39 (0,15€ TTC la minute), afin de répondre aux questions des usagers qui n'ont pas accès à Internet ou qui souhaitent un contact direct.

